

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 17 juin 2021

## Le Brunch du 1<sup>er</sup> août aura lieu

**La décision est tombée ! Au vu de l'évolution positive de la situation épidémiologique et des assouplissements mis en consultation pour la fin juin par le Conseil fédéral, l'Union suisse des paysans a décidé que le populaire Brunch à la ferme aura lieu le jour de la fête nationale. Les exploitations ont jusqu'au 30 juin pour s'inscrire, modifier leur inscription ou l'annuler.**

Les nombres d'infections et d'hospitalisations sont en baisse, si bien que le Conseil fédéral envisage des assouplissements plus importants pour l'été, notamment dans le domaine des manifestations. L'Union suisse des paysans (USP) a donc décidé d'organiser le Brunch du 1<sup>er</sup> août, dans le respect des prescriptions de l'OFSP telles que les mesures d'hygiène et de protection déjà en place. Dans l'étape d'assouplissement prévue, le nombre maximal de participants dépendra du certificat COVID (sans certificat, 250 personnes sont autorisées). L'USP va élaborer un plan de protection à cet effet ces prochains jours.

Après une dure période de confinement, la manifestation appréciée et conviviale à la ferme, qui est aussi l'occasion d'une sortie dans la nature, représente un changement de décor bienvenue. L'USP espère donc que la grande majorité des fermes déjà inscrites, voire même de nouvelles exploitations, décideront d'organiser un brunch en dépit des contraintes imposées. Toutes les exploitations qui se sont déjà inscrites pour organiser un brunch peuvent modifier ou annuler leur inscription sur le [Portail paysans suisses](https://www.portailpaysanssuisses.ch) jusqu'au **30 juin 2021**. Pour les familles paysannes encore indéçises, une inscription de dernière minute sera encore possible jusqu'à cette date sur [www.portailpaysanssuisses.ch](https://www.portailpaysanssuisses.ch). Les livraisons de matériel commenceront en juillet.

### *Renseignements :*

*USP, Laura Berchtold, responsable du projet Brunch à la ferme du 1<sup>er</sup> août, 5201 Brugg, tél. 056 462 52 03*

*AGORA, Alexandra Cropt, Coordination du Brunch pour la Romandie, 1000 Lausanne, 021 614 04 74*

*Unione Contadini Ticinesi, Anita Tomaszewska, Responsabile per il Ticino, 6592 S. Antonino, 091 851 90 97*

[www.brunch.ch](https://www.brunch.ch) / [www.portailpaysanssuisses.ch](https://www.portailpaysanssuisses.ch)